

Mémoire de André Du Bois, artiste en arts visuels, juin 2009

POUR UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION EN ART PUBLIC, MONTRÉAL 2009

Placer les arts - donc les créateurs et les oeuvres - au cœur de l'action en culture...

L'art d'abord. Ça prend des années avant que l'art ne devienne « objet » de culture. Le reste, c'est du divertissement.

Je m'adresse à vous en tant qu'artiste en arts visuels.

La recherche de sens par la production d'oeuvres est au cœur de la création artistique. La recherche de sens ne se satisfera jamais des bonnes réponses mais tentera de s'exposer à de vraies questions... Les questions sont souvent inconfortables contrairement aux produits *designés* qui visent le confort, l'efficacité. L'efficacité de l'art ne se mesure pas. Mais quand par les oeuvres les gens entrevoient d'autres possibles, quand ils sentent leur intelligence, leur sensibilité et leurs connaissances sollicitées par des *ailleurs et autrement* déstabilisants (les oeuvres), alors on peut affirmer que l'art secoue les certitudes et si la tendance se maintient...provoque la pensée, voire la démesure.

CONTEXTE : La Ville de Montréal ...

Dès 1989, avec son premier plan d'action en art public, la Ville se fixe les objectifs opérationnels suivants :

- 1** accorder l'attention et respect aux artistes et à leurs oeuvres;
- 2** assurer la présence d'oeuvres d'art contemporain;
- 3** prendre en charge et entretenir l'ensemble des oeuvres dont elle est propriétaire;
- 4** assurer la promotion de la collection
- 5** faciliter l'accès des oeuvres aux Montréalais et aux visiteurs.

La Ville aménage alors de nouvelles places, définies par l'art public (p. 8)
(c'est moi qui souligne)

Dès 1989 et depuis lors, **les oeuvres sont au cœur d'un vaste projet**. Il faut protéger cette vision, l'enrichir et faire en sorte qu'elle soit de tous les ordres du jour, inlassablement.

Ce plan de 1989 a permis à la Ville de Montréal d'assurer un leadership certainement remarquable et de placer la barre est très haute pour la suite. La ville identifie même des secteurs où il y a des carences : elle fait preuve non seulement de détermination mais aussi d'esprit critique, d'exigence : quelle ouverture vers de nouveaux horizons ! Je le crois sincèrement.

Par ailleurs , rappelons que dans le document **Montréal design de ville/ville de design** (2006)

Montréal avance ce qui suit :

Dans le cadre de la présente, le design est défini dans son sens large, incluant toutes les disciplines de la création qui confectionnent et ont le pouvoir de qualifier, d'enrichir notre cadre de vie : architecture de paysage, design urbain, architecture, design d'intérieur, design industriel, design graphique, design de mode.

De plus pour la ville de Montréal, le design est une activité d'idéation, création, planification, production et gestion qui façonne la qualité de son cadre de vie, contribue à la compétitivité de son économie, participe à son expression culturelle, renforce son identité et celle de ses entreprises.

Constatons que le champ des créatifs est très large (et l'on n'a pas encore parlé de l'industrie du spectacle)

La distraction est un risque toujours réel : de l'art *tout partout, pour tous et en tout temps* mais porteur de sens? Je ne veux pas catégoriser les sortes de créativité : répéter cependant et avec conviction que les créations artistiques sont porteuses de sens. La fonction des oeuvres n'est pas assimilable à une réductrice idée d'ornementation; *ce qui ne veut cependant pas dire que le design ou le spectacle soient ornementaux !)*

Heureusement

Le nouveau cadre d'intervention en art public est très riche de convictions, d'engagements, et d'idées lumineuses.

Par ce parti pris, la ville de Montréal s'engage à poursuivre son action tout en l'actualisant. Et tous les services de la ville sont interpellés. Quel défi rassembleur!

Dorénavant

- On peut imaginer que le cadre d'intervention ouvre une nouvelle ère pour les artistes dont l'expertise professionnelle indéniable sera mise à profit (cette notion d'expertise est généralement admise quand on évoque le travail de chargés de projets, des fonctionnaires, des architectes, des ingénieurs, des investisseurs, des promoteurs etc.) On a plus de difficulté à reconnaître l'expertise des artistes. Au fil des ans, ceux-ci ont développé des savoir-faire, des attitudes et des engagements professionnels. Je constate que trop souvent cette expertise n'est même pas reconnue par les artistes eux-mêmes.

- On peut penser que l'artiste ne sera pas « élu » en fin de concours mais que ses services professionnels seront requis , le plus souvent possible, dès la conception de grands travaux. Et que les activités artistiques des créateurs généreront des revenus qui les feront franchir le seuil de la pauvreté.

Malgré toutes les sommes investies en culture, les revenus tirés d'un emploi artistique ont diminué au cours des

dernières années. Le seuil de la pauvreté, les artistes connaissent ça. Les artistes en arts visuels sont toujours les parents pauvres de *l'entreprise culturelle*. Le temps de la condescendance, de ce désir d'encourager les artistes devrait pourtant être révolu. Vienne le temps où les artistes seront concrètement (et financièrement) reconnus comme des professionnels au même titre que les autres professionnels (architectes, ingénieurs, chargés de projets etc)

- On peut encourager tous les efforts en vue d'une réelle vision de développement urbain basé sur la culture par l'œuvre. L'art est exception : il faut donc pouvoir s'ouvrir à des cas d'exception, ce qui peut engendrer des coûts supérieur à la « normale ». S'interroger alors sur la quantité d'interventions versus la qualité des productions. La qualité des oeuvres assurera la cohérence de la collection d'art public.

- On peut espérer que ces engagements montreront la voie à d'autres, à d'autres villes, à d'autres institutions et à l'entreprise privée pour que l'investissement soit orienté en art de création. (je fais notamment référence aux montages financiers prévus au document de la Ville)

Si on lit bien entre les lignes...

La Ville de Montréal *prend le risque de l'innovation*, s'engage à créer des occasions uniques, pas seulement des actions « normées », dans un cadre global. Elle reconnaît des expertises artistiques et tend à susciter des défis liés à la création par des productions contemporaines... surtout pas consensuelles : des oeuvres inspirantes, voire déstabilisantes. *Le design, c'est pour le confort, l'art, pour l'inconfort.* (ADB)

J'espère savoir lire à travers les lignes.

Une (brève) conclusion sous forme de recommandations :

Reconnaître l'expertise des artistes professionnels
Convier les artistes à la conception des projets.
Faire appel à des artistes qui ont une démarche artistique.

Je continuerai ma réflexion à partir de ce document fondateur.
Et profiterai de l'appel du Maire Gérald Tremblay : le citoyen doit être critique et exigeant. (Montréal, design de ville/ville de design).

Merci de votre attention.

André Du Bois ,
Artiste en arts visuels, créateur en art public
www.andredubois.com